

Prix des fermages : des études sérieuses, s'il vous plaît

Dans une question écrite déposée en février 2005 (no 1943), le groupe parlementaire socialiste s'est intéressé à certaines affirmations douteuses sur les prix des fermages dans le canton du Jura. Une brochure économique romande (Bilan no 174) et un bulletin NCJA témoignaient que Fr.10'000'000.- pourraient être économisés sur les fermages. Raison évoquée : les propriétaires exigent de leur locataire qu'il leur reverse la plus grande partie des paiements directs. Ces derniers se montent pour rappel à environ Fr. 83'000'000.- par année pour quelques mille exploitations jurassiennes.

La question écrite demandait précisément quelles sont les études qui ont abouti à ce montant de Fr. 10'000'000.-. Il apparaît légitime de réclamer la plus grande rigueur lorsque de telles accusations sont portées. Or, dans la réponse du Gouvernement d'avril 2005, il n'est absolument pas fait mention de cet élément. Ce qui n'est pas acceptable. Du reste, le Gouvernement répond très vaguement et démontre qu'il ne dispose d'aucun élément d'appréciation crédible sur l'ensemble de la problématique.

Sachant que des propriétaires et/ou des petites exploitations agricoles sont sévèrement touchés par cette volonté de faire payer rétroactivement des propriétaires pour des tarifs soit-disant surfaits durant de nombreuses années, il est souhaitable que le Gouvernement mette plus de cœur à la compréhension du phénomène. **C'est pourquoi le groupe parlementaire socialiste demande que le Gouvernement interpelle les milieux agricoles afin qu'ils justifient par des chiffres crédibles et réels les 10'000'000.- de francs.**

Delémont, le 25 mai 2005

Pour le Groupe socialiste

Lucienne Merguin Rossé